

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 9 DECEMBRE 2024 – 19 HEURES 30

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 9 décembre 2024 à 19 h 30, à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Nadine Viau, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 29 novembre 2024, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :
Madame Nadine Viau, mairesse
Madame la conseillère Louise Allie, district 1 de Beloeil-Station
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2 du Golf
Monsieur le conseiller Karim-André Laz, district 3 des Villas
Madame la conseillère Julie Lavoie, district 5 du Vieux-Beloeil
Monsieur le conseiller Stéphane Lepage, district 6 du Tournesol
Monsieur le conseiller Martin Dubreuil, district 8 du Centenaire

Sont également présents :
Monsieur Daniel Marineau, directeur général par intérim
Madame Marilyne Tremblay, greffière
Madame Émélie Trinque, directrice des communications

Sont absents :
Monsieur le conseiller Vincent Chabot, district 4 des Bosquets
Monsieur le conseiller Martin Robert, district 7 des Bourgs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 36;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2024-12-449

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Julie Lavoie;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Karim-André Laz;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2024-12-450

3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – 2025 – 2026 – 2027 – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Stéphane Lepage;
APPUYÉ par Madame la conseillère Julie Lavoie;

D'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2025 – 2026 – 2027 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2024-12-451

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 46;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Julie Lavoie;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Karim-André Laz;

Que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Fait à Beloeil, ce 9 décembre 2024.

NADINE VIAU, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

Conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes, j'atteste que la greffière de la Ville m'a présenté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024 dans les délais prescrits et que j'en approuve le contenu.

NADINE VIAU, mairesse

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 27 janvier 2025.

NADINE VIAU, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, greffière